

RCS : ST PIERRE DE LA REUNION

Code greffe : 9742

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST PIERRE DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00159

Numéro SIREN : 809 852 601

Nom ou dénomination : TRINITY

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2022 sous le numéro de dépôt 2441

TRINITY

S.A.S. au Capital de 4.076.600 €
Siège social : 249 rue Amiral Lacaze
TERRE SAINTE 97410-SAINT PIERRE
RCS SAINT PIERRE 809 852 601

POUVOIR

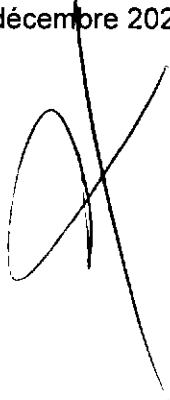
Je, soussigné, Régis FIEGENWALD,
demeurant 9 allée Emmanuel Joron 97410-SAINT PIERRE

agissant en ma qualité de Président de « **TRINITY** » sus-indiquée

donne par les présentes pouvoir à Me Augustin Triguero, avocat 13 Impasse Telinga 97438
SAINTE MARIE

de, pour moi et en mon nom ès qualité, procéder auprès du Greffe du Tribunal Mixte de
Commerce de ST PIERRE à la formalité de dépôt des comptes annuels de l'exercice clos le
31 août 2020 et approuvés par l'assemblée générale des associés de ce jour.

Fait à SAINT PIERRE
Le 18 décembre 2020



225062441

TRINITY

S.A.S. au Capital de 4.076.600 €
Siège social : 249 rue Amiral Lacaze
TERRE SAINTE 97410-SAINT PIERRE
RCS SAINT PIERRE 809 852 601

**Déclaration d'affectation du résultat
de l'exercice social clos le 31/08/2020
(AGO du 18/12/2020)**

**Le soussigné, M. Régis FIEGENWALD,
es-qualités de : président de la société TRINITY**

Déclare, en application des dispositions de l'article 44-1° nouveau du décret du 23 Mars 1967,

que la proposition d'affectation du résultat social de l'exercice clos le 31 août 2020 soumise au vote des associés au cours de l'assemblée tenue le 18/12/2020 est identique en sa teneur à la résolution d'affectation décidée par cette dernière, et encore que les termes de ladite résolution sont les suivants :

« L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence et, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 194.876 €, décide de l'affecter :

- à concurrence de 9.744 €, au poste « Réserve légale »*
- à concurrence du solde, soit 185.132 €, aux dividendes revenant aux associés, lesquels dividendes seront majorés d'un montant de 39.475,36 € à prélever sur le poste « Report à Nouveau » créditeur »*

Fait à St Pierre
Le 18/12/2020



TRINITY

S.A.S. au Capital de 4.076.600 €
Siège social : 249 rue Amiral Lacaze
TERRE SAINTE 97410-SAINT PIERRE
RCS SAINT PIERRE 809 852 601

**Extrait de la proposition d'affectation
du résultat de l'exercice 2020
soumise à l'A.G.O. du 18/12/2020**

"...

DEUXIEME DECISION : *Affectation du résultat de l'exercice écoulé*

« L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence et, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 194.876 €, décide de l'affecter :

- à concurrence de 9.744 €, au poste « Réserve légale »
- à concurrence du solde, soit 185.132 €, aux dividendes revenant aux associés, lesquels dividendes seront majorés d'un montant de 39.475,36 € à prélever sur le poste « Report à Nouveau » créditeur »



N° de Dossier : 067611

En Euro

622

FIDECOREX SELAFA 1 AVENUE LUC DONAT LOCAL 1 BP 113 97453 SAINT-PIERRE CEDEX

Col-E com.F.U

CONFIRM

Sas TRINITY

249 RUE AMIRAL LACAZE

97410 SAINT-PIERRE

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

2050

Réel Normal BIC

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

Formulaire millésime 2020

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
9740401	361801	31	EM	652
N° Siret		80985260100016		



Désignation de l'entreprise : Sas TRINITY		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 249 RUE AMIRAL LACAZE 97410 SAINT-PIERRE		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 80985260100016		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 31/08/2020					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (I)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	44 673		
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	4 142 680		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
	TOTAL (II)		BJ	BK	4 201 605		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	18 811		
		Autres créances (3)	BZ	CA	507 530		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG	731 994		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 320			
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 259 655			
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	5 461 260			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobiliations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise <u>Sas TRINITY</u>			Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)		DA 4 076 600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB 75 100
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)		DC
	Réserve légale (3)		DD 134 104
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)		DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)		DG
	Report à nouveau		DH 906 835
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 194 876
	Subventions d'investissement		DJ
	Provisions réglementées *		DK
	TOTAL (I)		DL 5 387 515
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
	Avances conditionnées		DN
	TOTAL (II)		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP
	Provisions pour charges		DQ
	TOTAL (III)		DR
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS
	Autres emprunts obligatoires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)		DV 2 768
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 9 095
	Dettes fiscales et sociales		DY 15 608
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ
	Autres dettes		EA
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB 1 600
TOTAL (IV)		EC 29 072	
Ecart de conversion passif *		TOTAL (V)	ED
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 5 416 587	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C
		Ecart de réévaluation libre	1D
		Réserve de réévaluation (1976)	1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 29 072
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : <u>Sas TRINITY</u>						Néant ☐ *			
						Exercice N			
						France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
						FA	FB		
						FD	FE		
						FG	FH		
						FJ	FK		
						Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *						FC		
	Production vendue	{	biens *			FD			
			services *			FE			
				162 706	FH	162 706			
	Chiffres d'affaires nets *						FL	162 706	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	3 902	
	Autres Produits (1) (11)						FQ	5	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	166 612		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stock (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	44 466	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	2 817	
	Salaires et traitements *						FY	106 207	
	Charges sociales (10)						FZ	43 038	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	8 773	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	11	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	205 312	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-38 700		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	228 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	4 965	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	232 965	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	232 965		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	194 265		

Désignation de l'entreprise <u>Sas TRINITY</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	123
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	123
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	123
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-488
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	399 700
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	204 824
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	194 876
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IH	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IJ	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IK	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	HX	500
	(6ter) Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RC	
	(9) Dont transfert de charges	RD	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A1	3 902
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9	A4		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Régul			29
REGIE TGI ST PIERRE REGI TGI ST PIERRE			44
GREFFE TRIBUNAL C GREFFE TRIBUNAL C			50
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs



Désignation de l'entreprise Sas TRINITY										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KJ		
	Constructions	Sur sol propre	[	Dont Composants	L9		KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	[	Dont Composants	M1		KM		KN		
		Installations gales, agencets*, aménagements des constructions	[	Dont Composants	M2		KP		KQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[	Dont Composants	M3		KS		KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	1 425	KW		KX		
		Matériel de transport *			KY	48 978	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	7 973	LC		LD	550	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	58 375	LO		LP	550	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U	4 142 680	8V		8W			
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV			
TOTAL IV				LQ	4 142 680	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	4 201 055	ØH		ØJ	550	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virements de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	1 425	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	48 978	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	8 522	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	58 925	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations		IØ		ØX		ØY	4 142 680	ØZ			
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	4 142 680	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	4 201 605	ØM		

Exercice N clos le 31/08/2020

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sas TRINITYNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD



Désignation de l'entreprise Sas TRINITY										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH						
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	123	QE	285	QF		QG	408					
	Matériel de transport		QH	29 837	QI	7 550	QJ		QK	37 387					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	5 941	QM	937	QN		QO	6 879					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	35 901	QV	8 773	QW		QX	44 673					
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	35 901	ØP	8 773	ØQ		ØR	44 673					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW													
		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY										
		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ										
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8							
Primes de remboursement des obligations						SP		SR							

Désignation de l'entreprise		Sas TRINITY		Néant ☒ *						
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (I)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises		- d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF					
			UG		UH					
			UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l' entreprise : **Sas TRINITY**

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA				
	Autres créances clients	UX	18 811	18 811		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	100	100		
	État et autres collectivités publiques	VM	1 680	1 680		
		VB	694	694		
		VN				
		VP	528	528		
	Groupe et associés (2)	VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	504 528	504 528		
	Charges constatées d'avance	VS	1 320	1 320		
TOTALUX		VT	527 661	VU	527 661	VV
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	9 095	9 095			
Personnel et comptes rattachés		8C	3 254	3 254			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	7 020	7 020			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 426	2 426			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 909	2 909			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	2 768	2 768			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L	1 600	1 600			
TOTALUX		VY	29 072	VZ	29 072		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD			

Désignation de l'entreprise : Sas TRINITY		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant ☐	Exercice N, clos le : 31/08/2020			
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	194 876		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	2 263		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)		WG	413		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)						I7	-488		
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	29 475	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			
	Régimes particuliers / impositions différées		Moins-values nettes { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) à long terme { - imposées aux taux de 0 % Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						K7	29 475
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								I8		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW				
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		500		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
TOTAL I							WR	227 039		
II. DÉDUCTIONS								WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV		
		- imposées au taux de 0 %						WH		
		- imposées au taux de 19 %						WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
Autres plus-values imposées aux taux de 19 %								I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire Produit net des actions et parts d'intérêts : des produits nets de participation								2A	11 400	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								XA	216 600	
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						ZX		
		Majoration d'amortissement*						ZY		
		Entreprises nouvelles (art. 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art.44 sexies A)	L5		
		Pole de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)	L6		S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructura- tion de la défense (art. 44 quaterdecies)	PA		
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	QV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH				
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC				
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD				
		Créance dégelée par le report en arrière de déficit		ZI						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		
TOTAL II							XH	216 600		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						{	bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)	XI	10 439	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									XL	10 439
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	0		XO	

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise <u>Sas TRINITY</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	158 288
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)		K5	10 439
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	147 849
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)		YK	147 849
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	4 254
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>Sas TRINITY</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	614 422	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZB		TOTAL II	ZH	922 226	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	307 804			ZD	15 391				
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE					
						ZF					
	TOTAL I	ØF	922 226			ZG	906 835				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail			J7			YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DÉTAILS DES POSTES	- Sous-traitance							YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8			XQ	13 106		
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	15 899		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	- Autres comptes	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	197		ST	15 461		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							ZJ	44 466		
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	1 252		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS			9Z	1 565		
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							YX	2 817		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	13 830		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	2 097		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2019) *							ØB			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%		
	- Numéro de centre agréé *	XP						- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)	ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : Sas TRINITY						Néant ☒ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩							
Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪							
			(A)	(B)		(C)	
			avec une ventilation par taux				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : Sas TRINITY

Formulaire déposé au
titre de l'IR

EU

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.)

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : **Sas TRINITY**

Néant ☒ *

- Entreprises soumises à l'IS
● Entreprises soumises à l'IR

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ☐ ou 12,80 % ☐	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ☐	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ☐	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ☐		Moins-values à 12,80 % ☐	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ☐	Solde des moins-values à 12,80 % ☐
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ☐		Moins values			Imputations sur les plus- values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. $7 = 2 - 3 + 4 - 5 - 6$ ☐
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ☐	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ☐	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ☐	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ☐		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'IS relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI). pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Sas TRINITY				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : Sas TRINITY		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/09/2019		et clos le : 31/08/2020	
		Durée en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	2
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	162 706
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	162 706
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	5
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	5
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	2 296
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	29 064
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	11
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	31 371
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)		OG	131 339
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).		SA	131 339
Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	162 706
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 9 / 2 0 1 9
Date de cessation		HR	3 1 / 0 8 / 2 0 2 0
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	1
---	---

 (1) Néant * ☐

N° de dépôt
EXERCICE CLOS LE 31/08/2020 N° SIRET 80985260100016
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Sas TRINITY
ADRESSE (voie) 249 RUE AMIRAL LACAZE
CODE POSTAL 97410 VILLE SAINT-PIERRE
Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise P1
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3
Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 34989

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique FIEGENWALD Prénom(s) REGIS
Nom marital FIEGENWALD % de détention 99,9700 Nb de parts ou actions 34 979,00
Naissance : Date 05/01/1974 N° Département 83 Commune OLLIOULES Pays France
Adresse : N° 9 Voie ALLEE EMMANUEL JORON
Code Postal 97410 Commune SAINT PIERRE Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/08/2020

N° SIRET : 80985260100016

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Sas TRINITY

ADRESSE (voie) 249 RUE AMIRAL LACAZE

CODE POSTAL 97410

VILLE SAINT-PIERRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 2

Forme juridique EURL Dénomination AES SAINTE CLOTILDE

N° SIREN (si société établie en France) 433482486 % de détention 100,00

Adresse : N° 9 Voie RUE DE LA GUYANE-ZA FOUCHEROLL

Code Postal 97490 Commune SAINTE-CLOTILDE Pays France

Forme juridique SAS Dénomination QUINTA ESSENTIA

N° SIREN (si société établie en France) 538822586 % de détention 77,80

Adresse : N° 247 Voie RUE AMIRAL LACAZE - TERRE SAIN

Code Postal 97410 Commune SAINT-PIERRE Pays France

Forme juridique SCI Dénomination GIBEL

N° SIREN (si société établie en France) 840127880 % de détention 98,00

Adresse : N° 249 Voie RUE AMIRAL LACAZE

Code Postal 97410 Commune SAINT PIERRE Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

copie conforme *af*

SAS TRINITY

**Société par actions simplifiée
Au Capital de 4 076 600 Euros**

SIEGE SOCIAL :
249, rue Amiral Lacaze
97410 Saint-Pierre
RCS 809 852 601

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les comptes de la période du 01/09/2019 au 31/08/2020

SAS TRINITY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

de l'exercice clos au 31/08/2020

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'appréciation suivante qui, selon notre jugement professionnel, a été la plus importante pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Titres de participation

La Société TRINITY est une Holding détenant des titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 Août 2020 s'établit à 4 142 680 euros et sont évalués à leur coût d'acquisition. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier et vérifier la correcte appréhension et évaluation de ces titres.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction

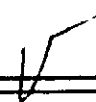
Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

SAS TRINITY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
de l'exercice clos au 31.08.2020



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

SAS TRINITY

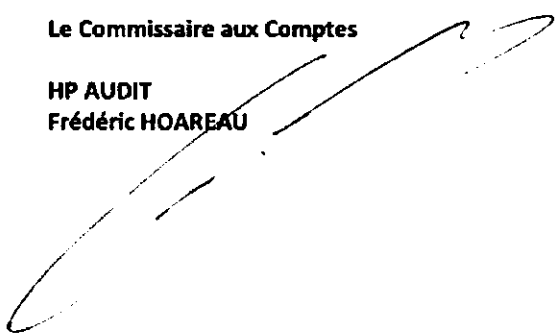
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
de l'exercice clos au 31.08.2020

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Pierre, le 15 décembre 2020

Le Commissaire aux Comptes

**HP AUDIT
Frédéric HOAREAU**



SAS TRINITY

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
de l'exercice clos au 31.08.2020**



BILAN ACTIF

Sas TRINITY

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

En Euro

ACTIF

Capital souscrit non appelé

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de développement

Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations tech., matériel et outillages industriels

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations

Créances rattachées à des participations

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Matières premières et autres approvisionnements

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances

Créances Clients et Comptes rattachés (3)

Autres créances (3)

Capital souscrit - appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Actions propres

Autres titres

Instruments de trésorerie

Disponibilités

Charges constatées d'avance (3)

TOTAL ACTIF CIRCULANT

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Primes de remboursement des emprunts

Écarts de conversion actif

TOTAL ACTIF GÉNÉRAL

	Valeurs au 31/08/20		Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	31/08/19
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Concessions, brevets et droits similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations tech., matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles	58 925	44 673	22 475
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations	4 142 680		4 142 680
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	4 201 605	44 673	4 165 155
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	18 811		16 934
Autres créances (3)	507 530		503 415
Capital souscrit - appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Actions propres			
Autres titres			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	731 994		536 405
Charges constatées d'avance (3)	1 320		1 848
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 250 655		1 057 601
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de remboursement des emprunts			
Écarts de conversion actif			
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	5 451 260	44 673	5 222 756

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

FIDECOREX
 Le conseil en gestion et en stratégie

Voir le rapport de l'expert comptable



COMPTE DE RÉSULTAT

Sas TRINITY

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

En Euro

	Du 01/09/19 Au 31/08/20	% CA	Du 01/09/18 Au 31/08/19	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	62 706	100	163 705	100	-999	-1
Montant net du chiffre d'affaires	62 706	100	163 705	100	-999	-1
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	9 302		9 656	6	-5 754	-60
Autres produits			6		-1	-22
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	72 008	101	173 367	106	-6 755	-4
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	52 949	32	52 949	32	-8 483	-16
Impôts, taxes et versements assimilés	2 136	1	2 136	1	-581	-82
Salaires et traitements	90 227	55	90 227	55	-15 980	-18
Charges sociales	37 274	23	37 274	23	-5 724	-15
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	10 916	7	10 916	7	-2 143	-20
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	7		7		-24	-53
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	201 142	106	193 509	118	-11 803	-6
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-18 700	-24	-20 142	-12	-18 558	-92
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

FIDECOREX
SAS

Voir le rapport de l'expert comptable



COMPTE DE RÉSULTAT

Sas TRINITY

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

En Euro

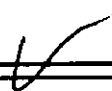
		Du 01/09/19 Au 31/08/20	% CA	Du 01/09/18 Au 31/08/19	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers							
De participation	(3)	228 000	140	324 600	198	-96 600	-30
Autres valeurs mob. créances d'actif immo.	(3)						
Autres intérêts et produits assimilés	(3)	4 965	3	2 855	2	2 109	74
Reprises sur prov., dépréciations, transferts							
Différences positives de change							
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement							
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		232 965	143	327 455	200	-94 491	-29
Charges financières							
Dot. amortissements, dépréc., prov.							
Intérêts et charges assimilés	(4)						
Différences négatives de change							
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement							
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES							
RÉSULTAT FINANCIER		232 965	143	327 455	200	-94 491	-29
RÉSULTAT COURANT avant Impôts		194 265	119	307 313	188	-113 048	-37
Produits exceptionnels							
Sur opérations de gestion						123	
Sur opérations en capital							
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges							
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		123				123	
Charges exceptionnelles							
Sur opérations de gestion							
Sur opérations en capital							
Dot. amortissements, dépréciations, prov.							
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES							
RESULTAT EXCEPTIONNEL		123				123	
Participation des salariés aux résultats							
Impôt sur les bénéfices				-491		3	1
TOTAL DES PRODUITS		399 700	246	500 822	306	-101 123	-20
TOTAL DES CHARGES		204 824	126	193 018	118	11 806	6
Bénéfice ou Perte		194 876	120	307 804	188	-112 929	-37

(3) Dont produits concernant les entités liées
 (4) Dont intérêts concernant les entités liées

FIDECOREX
 Les experts comptables

Voir le rapport de l'expert comptable

Annexe





SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Sas TRINITY

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

En Euro

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
LES EFFECTIFS			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
ANNEXES COVID-19			NA
COMMENTAIRES			NA

FIDECOREX
L'accompagnement d'un expert

Voir le rapport de l'expert comptable



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas TRINITY

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020 dont le total est de 5 416 586,61 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 194 875,78 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Ces comptes annuels ont été établis le .

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'entreprise constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|----------------------------------|-------|
| - Véhicules de tourisme | 5 ans |
| - Matériel de bureau et informat | 3 ans |

FIDECOREX
1, rue de la République 91000 Evry

Voir le rapport de l'expert comptable



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas TRINITY

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

En Euro

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Sas TRINITY

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	1 425		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	48 978		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	7 973		550
		Emballages récupérables & divers			
FINANCIERES	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	58 375		550
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		4 142 680		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	4 142 680		
TOTAL GENERAL			4 201 055		550

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & développ.	TOTAL	par l'art poste	par cessions		
	Autres postes d'Immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers			1 425	
	Autres Immos corporelles	Matériel de transport			48 978	
		Mat. bureau, inform., mobilier			8 522	
		Emb. récupérables & divers				
FINANCIERES	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			58 925	
	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				4 142 680	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			4 142 680	
TOTAL GENERAL					4 201 055	

FIDECOREX

Voir le rapport de l'expert comptable



AMORTISSEMENTS

Sas TRINITY

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

En Euro

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agenc. aménag.					
Inst. techniques matériel et outill. industriels					
Inst. générales agencem. amén.		123	285		408
Autres immob. corporelles		29 837	7 550		37 387
Mat. bureau et informatiq., mob.		5 941	937		6 879
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	35 901	8 773		44 673
	TOTAL GENERAL	35 901	8 773		44 673

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS		DOTATIONS		REPRISES		Mouv. net des
AMORTISSABLES	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements						
TOTAL						
A. Immob. incorpor.						
TOTAL						
Terrains						
Constr.						
Sur sol propre						
Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage						
Corp.						
Inst. gales, ag. am div						
Matériel transport						
Mat. bureau mobilier inf.						
A. Immo. corp.						
Emballages réc. divers						
TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations						
TOTAL GÉNÉRAL						
Total général non ventilé						

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

FIDECOREX

Voir le rapport de l'expert comptable



I.FINANCIÈRE - LISTE FILIALES

Sas TRINITY

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

En Euro

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
AES SAINTE CLOTILDE - -	7 622	138 407	100,00	23 623
QUINTA ESSENTIA - -	3 186 341	1 145 720	80,67	248 726
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

En Euro

I. FINANCIÈRE - TABLEAU FILIALES

Sas TRINITY

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)		Capital (6)		Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)		Quote-part du capital détenu en %		Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)		Montant des cautions et avals donnés par la société (7)		Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)		Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)		Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	
AES SAINT-CLOTILDE -		7 622		114 784		100,00								28 691		22 623		20 000	
QUINTA ESSENTIA -		3 186 341		652 195		80,67								151 418		248 726		206 000	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)																			

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le régime de consolidation national (européen SNCV).
- (2) Donner la valeur d'investissement excédant un certain pourcentage (déterminé par le règlementation) du capital de la société, lorsque la société a été créée à son tour, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne pas renseignements que globalement (5) (9) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au 4. A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la perte entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la mesure où l'unité fiduciaire pour présenter les comptes.
- (7) En euros lorsque l'unité fiduciaire pour présenter les comptes.
- (8) Si le montant reporté a été réajusté, indiquer le montant de l'ajustement de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (9) Le montant dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

FIDECOREX

En Euro

I. FINANCIÈRE - TABLEAU FILIALES

Sas TRINITY

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

Informations financières (5)

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
Brute			Nette					

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :

a. Filiales françaises

b. Filiales étrangères

2. Participations non reprises au § A :

a. Dans des sociétés françaises

b. Dans des sociétés étrangères

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer (1) y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN);
- (2) Dans la valeur d'investissement existe un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société destinée à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne pas renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble);
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et la nature sociale;
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne relevant pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques;
- (5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises;
- (6) Dans la monnaie locale d'opération;
- (7) En euros lorsque l'entité réalisera pour présenter ses comptes;
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant;
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant;
- (10) Si l'écrit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

FIDECOREX

L'Etat membre est la France (FR)

Veuillez reporter cet état sur le support comptable



ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

Sas TRINITY

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	18 811	18 811	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	100	100	
	Impôts sur les bénéfices	1 680	1 680	
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	694	694	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	528	528	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	504 528	504 528	
	Charges constatées d'avance	1 320	1 320	
TOTAUX		527 661	527 661	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

**COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF****Sas TRINITY****Du 01/09/2019 au 31/08/2020****En Euro****PRODUITS À RECEVOIR****PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN****MONTANT**

Créances rattachées à des participations

Autres immobilisations financières

Créances clients et comptes rattachés

Autres créances

8 033

Disponibilités

TOTAL**8 033**

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL****Sas TRINITY****Du 01/09/2019 au 31/08/2020****En Euro****COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	40 766,00	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	40 766,00	100,00

FIDECOREX
S. 3883 - 01/09/2019 au 31/08/2020

Voir le rapport de l'expert comptable



ETAT DES DETTES

Sas TRINITY

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	9 095	9 095		
Personnel & comptes rattachés	3 254	3 254		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	7 020	7 020		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	2 426	2 426		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 909	2 909		
Dettes sur Immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	2 768	2 768		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 600	1 600		
TOTAUX	29 072	29 072		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

**COMPTES DE RÉGULARISATION
PASSIF****Sas TRINITY****Du 01/09/2019 au 31/08/2020****En Euro****CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 138
Dettes fiscales et sociales	6 239
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	14 376

FIDECORE
L'accompagnement d'un expert

Voir le rapport de l'expert comptable